

## **Parlez-nous du contexte global de la chaîne humaine ?**

La chaîne s'est faite dans le cadre du Printemps de la dignité, c'est un groupe composé de vingt-deux (22) associations, mais qui, au cours des dernières semaines, a pu voir le ralliement d'un nombre important d'autres associations et de différents réseaux. Nous faisons partie en tant qu'association des équipes qui ont été approchées pour soutenir cette cause qui s'inscrit pleinement dans nos objectifs et les causes que nous défendons.

## **Comment avez-vous trouvé l'organisation, les slogans, les parties prenantes, le nombre de personnes ... ?**

L'organisation a dû faire face à une mobilisation importante, mais globalement, et vu le nombre de participants, nous pensons que les choses se sont déroulées correctement et dans la logique du projet tel qu'il a été envisagé. Quant aux parties prenantes, nous sommes contents que de simples citoyennes et citoyens, bien que n'appartenant pas aux associations de la coalition, se sont spontanément joints à la chaîne et qu'autant de personnes aient répondu, d'autant que le travail de communication a été réalisé par notre Association « La marche des femmes ». Nous ne disposons pas encore de chiffres, mais estimons qu'ils se comptent par milliers.

## **De quoi sera fait l'avenir, selon vous ?**

Aujourd'hui, notre association fait ses premiers pas, nos projets et objectifs sont clairs, notre association a été créée à travers Facebook suite au drame d'Amina Filali, et parallèlement à notre mobilisation concernant la situation des femmes marocaines dans son ensemble, « La marche des femmes » va mettre un point d'honneur à cibler les mineures victimes de viols pour les aider dans leur reconstruction, et à dénoncer en particulier l'article 475 du Code pénal qui autorise un violeur à épouser la victime pour éviter la prison.

Par Mustapha Elouizi, Source: <http://fr.allafrica.com/stories/201212121384.html>

